

**Cahier de charges pour l'évaluation externe  
du projet européen Leonardo « Transfert d'une démarche  
intégrée de prévention et lutte contre les discriminations dans le champ  
de l'emploi et de la formation »**

## **I. CADRE GENERAL DE L'EVALUATION**

### **1. Cadre général du projet :**

Le projet Leonardo s'inscrit dans le programme EFTLV (*Programme Education et Formation Tout au Long de la Vie*) qui vise à améliorer la formation professionnelle et faciliter l'adaptation des demandeurs d'emploi aux mutations du marché du travail.

### **2. Titre du projet :**

Partage d'une méthodologie relative à la prévention des discriminations dans le champ de l'emploi et de la formation.

### **3. Objectif du projet :**

Former des formateurs à la prévention des discriminations et essayer des outils.

### **4. Partenaires :**

- UNI-EST (France), association insertion et emploi, structure porteuse du PLIE (*Plan local pour l'Insertion à l'Emploi*) dans l'Est et le Sud Lyonnais, promoteur du projet
- Actions Intégrées de Développement (AID), (Belgique)
- Hope In The Community (HITC), (Royaume-Uni), centre de formation et d'insertion professionnelle
- Fondacio Trinijove (Espagne), Centre de formation et d'insertion
- Scuola Centrale Formazione (SCF), (Italie), Réseau de centres de formation
- Confédération des Syndicats Chrétiens de Belgique (CSC), (service Diversité)

### **5. Durée du projet :**

Deux ans : du 01/10/2011 au 30/09/2013

### **6. Phases du projet :**

#### **a. Lancement : Définir les conditions de réussite du projet et circonscrire les logiques d'intervention des partenaires**

*(2 mois) début octobre – fin novembre 2011*

- Echange empirique à partir des acteurs partenaires sur la prise en compte des discriminations dans les champs professionnels



- Retour sur les spécificités des contextes institutionnels, organisationnels et pédagogiques des partenaires
- Présentation du déroulé de l'action et du calendrier
- Conscientisation du sens de l'action pour les partenaires
- Redéfinition des tâches à réaliser par chaque partenaire sur les différentes phases présentées et selon la logique de work packages
- Modalités financières et conventionnement
- Programmation de l'évaluation en continu (solicitation d'un partenaire extérieur)
- Présentation de la stratégie de valorisation et programme de l'élaboration de la plateforme internet de partage d'outils

**b. Transfert : Présenter, partager et adapter les outils créés par UNI-EST**

*(4 mois) début décembre 2011 – fin mars 2012*

- Rencontre expérientielle avec le produit : permettre aux participants de projet de vivre et de tester le produit :
  - o Modules de formation/sensibilisation à la lutte contre les discriminations pour les professionnels de l'emploi, de l'insertion et de la formation
  - o Modules spécifiques : accompagner les publics face aux discriminations, régir à une demande discriminatoire, interroger ses propres pratiques et postures professionnelles
  - o Boîte à outils : agir contre les discriminations dans l'accès et le maintien dans l'emploi
- Les coulisses de la formation : les points de vigilance, règles d'utilisation des modules, objections, ...

**c. Expérimentation : Expérimenter les outils dans les différents contextes des partenaires**

*(9 mois) début avril – fin décembre 2012*

- Montage d'un groupe de travail national :
  - o Pour définir et mettre en place l'expérimentation des modules de formation (quel public ? quel calendrier ? combien de structures tests ? quelles animations ?)
  - o Pour adapter le produit aux spécificités locales (réglementation en vigueur, exemples locaux, langues, ...)

**d. Réajustement : Revenir sur l'expérience et partager les outils adaptés dans chaque pays**

*(4 mois) début janvier – fin avril 2013*

- Retour sur l'expérience (débriefing, mise en valeur des points forts et des points à améliorer à la fois sur le contenu mais aussi sur la méthode d'animation, difficultés rencontrées, pistes de développement, ...)
- Mise en commun et valorisation de la nouvelle version des outils ainsi appropriés via une mise en ligne sur une plateforme de partage
- Poursuite de l'expérimentation locale des outils : poursuite des formations, nouvelle phase de test, ...



**e. Essaimage : Essaimer les résultats produits par l'expérimentation**

*(5 mois) début mai – fin septembre 2013*

- Présentation des premières conclusions de l'évaluation
- Définition d'un plan d'essaimage à l'échelle européenne et à l'échelle locale avec les acteurs identifiés par chaque partenaire
- Préparation du séminaire final

**7. Groupes de travail transnationaux (GTT) :**

Il y a au total 5 GTT au cours du projet, sur une période de deux ans.

Ces GTT font office en même temps de comité de pilotage.

Le 1-er GTT a eu lieu à Bruxelles, le 1-2/12/2011

Les 4 prochains GTT programmés sont :

27-29 février 2012 : Chatham, Royaume-Uni

08-09 octobre 2012 : Barcelone, Espagne

Mars 2013 : Venezia-Mestre, Italie (date à fixer)

Septembre 2013 : Lyon, France (date à fixer)

**8. Aspects financiers :**

Un montant total plafonné à **15.000 €** est réservé à l'évaluation. Ce montant comprend les honoraires et les frais inhérents (frais de voyage, etc.) à la réalisation de cette mission dans le cadre de la sous-traitance.

Les délais de paiement : 60 jours à réception de la facture et des comptes-rendus d'exécution.

**9. Commanditaires de l'évaluation et personnes de contact**

**UNI-EST**

Claire VANSON

Chargée de mission

Prévention et lutte contre les discriminations /  
projets européens

Association UNI-EST

3, allée du Merle Rouge

69190 Saint Fons

FRANCE

Tél. : +33 (0) 4 72 23 53 42

[Claire.Vanson@uni-est.org](mailto:Claire.Vanson@uni-est.org)

[www.uni-est.org](http://www.uni-est.org)

2<sup>ème</sup> contact : Valérie Laigle, chef de projet PLIE

+33 (0) 4 72 04 95 95

[valerie.laigle@plie-uni-est.org](mailto:valerie.laigle@plie-uni-est.org)

**CSC**

Luan ABEDINAJ

Responsable national

Service Nouvelles migrations et Diversité

Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC)

Chaussée de Haecht, 579

1030 Bruxelles

Belgique

Tél.: +32 (0) 2 246 32 16

Fax : +32 (0) 2 246 30 10

[L.Abedinaj@acv-csc.be](mailto:L.Abedinaj@acv-csc.be)

[www.csc-en-ligne.be](http://www.csc-en-ligne.be)

L'évaluateur doit prendre contact de préférence avec le commanditaire de son pays.



## II. CHAMPS D'ÉVALUATION

### 1. Champs d'évaluation :

L'évaluateur propose le cadre méthodologique de l'évaluation du projet.

L'évaluateur prendra en charge l'évaluation en continu de la progression du projet. Il doit juger de la conduite des travaux menés et plus précisément de l'appropriation par les différents partenaires des outils transmis, de leur capacité à les transférer dans les contextes locaux, à les adapter et à les essayer dans leurs structures ou vers d'autres acteurs.

### 2. Questions évaluatives :

- Etablir l'arbre d'objectifs du projet : objectif général, objectifs spécifiques, objectifs intermédiaires et objectifs opérationnels
- Evaluer le déroulement du projet dans sa globalité
- Evaluer le déroulement des différentes étapes du projet
- Evaluer l'implication de chaque partenaire dans les work packages dont ils ont la charge
- Evaluer les réalisations attendues dans le cadre de ce projet : appropriation et adaptation d'outils, échanges sur les outils, etc.
- Evaluer, dans la mesure du possible, les résultats attendus, les effets et l'impact du projet

### 3. Outputs :

Il est attendu de l'évaluateur :

- un rapport écrit livrable à mi-étape qui montre l'état d'avancement de l'évaluation pour les questions posées et les grandes orientations du rapport final
- un rapport final écrit
- les bases de données constituées pour réaliser cette évaluation

L'évaluateur peut formuler d'initiative des propositions d'ajustement au cours du projet et c'est au comité de pilotage de décider de tout réajustement nécessaire.

## III. METHODOLOGIE ET OUTILS D'ÉVALUATION

### 1. Prescriptions évaluatives :

Il s'agit d'une évaluation *in itinere*.

Les méthodologies seront adaptées en fonction des questions évaluatives posées.

L'évaluateur pourra utiliser toute technique qu'il juge utile (questionnaire, statistiques, entretien par téléphone, etc.) pour réaliser l'évaluation.

Il doit faire preuve de professionnalisme, de rigueur et d'indépendance dans la collecte, l'analyse et le traitement des données.

Il prendra en charge l'analyse des résultats récoltés par les techniques choisies.

### 2. Documents disponibles :

L'évaluateur aura à sa disposition :



- le texte intégral du projet introduit à la Commission
- les « produits » à transférer (contenus de formations et boîte à outils)
- des rapports d'activités, des comptes-rendus de réunions, le contenu des formations, etc.
- les statistiques sur le nombre des formateurs qui vont suivre les formations
- tout autre document à l'issue des réunions des instances : Groupe de travail transnational (GTT), Comité de pilotage (CP), Groupe de travail national (GTN).

Toutefois, il pourra mener toutes les investigations qu'il jugera utiles afin d'obtenir des informations complémentaires et répondre aux questions posées.

### 3. Suivi de l'évaluation :

Le commanditaire met en place un comité de pilotage chargé d'encadrer la mise en œuvre de l'évaluation du projet. Ce comité, composé de tous les partenaires, doit vérifier la bonne exécution de la mission assignée en analysant les rapports transmis par le prestataire de service. Le comité de pilotage peut formuler des remarques et éventuellement réorienter la mission lors de ces réunions. Le prestataire doit assurer les prestations nécessaires pour rencontrer les remarques formulées pour autant qu'elles restent dans l'objet défini dans le présent cahier de charges.

## IV. MODALITES ET CALENDRIER

La consultation est lancée le 18 janvier 2012.

La date butoir de rentrée des offres est fixée le 15 février 2012, inclus, le cachet de la poste faisant foi.

Par précaution, l'évaluateur bloque les dates déjà fixées : voir chapitre I, point 7 (page 3).

Sa présence est obligatoire au moins dans les réunions des groupes de travaux transnationaux.

Après sélection de la meilleure offre, UNI-EST signe avec l'évaluateur choisi une convention de prestation rappelant les modalités d'exécution et les conditions de paiement. Les modalités pratiques de la mise en œuvre de cette convention sont fixées par la Commission (versement de l'avance, liquidation du solde, etc.). L'évaluateur règle tous les aspects pratiques directement avec le promoteur du projet, UNI-EST.

Langues de travail : français, anglais.

Début des travaux de l'évaluateur : GTT du 27-29 février 2012 : Chatham (Royaume uni)

Rapport intermédiaire livrable à mi-étape (date à fixer)

Rapport final : pour le 1<sup>er</sup> septembre 2013

## V. CRITERES DE SELECTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre représente le meilleur rapport qualité/prix en prenant en considération les critères suivants:

- Méthodologie proposée



- Expérience et références en lien avec la mission confiée
- Coût de la prestation
- Connaissance des problématiques de la prévention des discriminations
- Intérêt pour le projet
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit

## **VI. CONTENU ET PRESENTATION DE L'OFFRE**

- Une note méthodologique reprenant la mission du prestataire, les outils et méthodes proposés
- Un budget prévisionnel
- Les références et rôle du ou des intervenants